

Budget 2021 : Gel du taux de taxes foncières

Piedmont, le 17 décembre 2020 -- Le Conseil municipal de la Municipalité de Piedmont a présenté et adopté le budget pour l'année 2021 lors de la séance extraordinaire diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité mercredi soir. Totalisant 8.5 M\$, le budget équilibré 2021 adopté par le conseil municipal est plus élevé de 7 % par rapport à celui de 2020 et inclut un gel du taux de taxes foncières.

Encore une fois, ce budget reflète les engagements que le conseil a pris envers les citoyens, c'est-à-dire d'offrir des services de qualité tout en respectant leur capacité de payer.

Gel du taux de taxes foncières général

Un gel du taux de taxes foncières général résidentielles et commerciales ainsi qu'un gel de la tarification pour les services à l'exception de la taxation pour l'eau a été annoncé. Cette décision permettra d'offrir un répit aux contribuables en ces temps incertains. Grâce entre autres à l'octroi d'une aide financière du gouvernement du Québec, aux subventions demandées et aux droits de mutation qui ont augmenté de manière significative, il a été possible d'équilibrer le budget municipal et d'accorder un répit aux contribuables.

Seul le taux de la taxe d'eau est majoré de 15\$ afin de s'approcher du coût réel. Cependant, une très grande partie de la population desservie en égouts subira une baisse puisque le règlement d'emprunt 652-03 qui était facturé depuis 15 ans est maintenant terminé. Les taux de taxes égouts et d'environnement sont aussi gelés. Par ailleurs, il est à noter que le taux de la taxe pour les matières résiduelles pour les commerçants qui est sous la gouvernance de la MRC connaît certaines augmentations.

« Je suis heureuse que nous ayons pu rendre cela possible malgré des hausses significatives de la quote-part de la MRC avec la réalisation du Complexe sportif et la majoration de 5% des services de la SQ, l'augmentation de 12.5% au niveau du Service incendie et la nouvelle convention collective des employés de la Municipalité » a tenu à souligner madame Nathalie Rochon, mairesse de Piedmont.

Mise en valeur du plan directeur du parc Gilbert-Aubin et salle polyvalente de la Gare de Piedmont

Le conseil œuvre continuellement à l'amélioration du milieu de vie des citoyens. C'est dans cette perspective que le plan directeur du parc Gilbert-Aubin se concrétisera tout comme le centre communautaire qui s'établira incessamment dans la salle polyvalente située à côté de la Gare de Piedmont. «Ce beau projet affirmera notre identité à la veille du centenaire de la Municipalité. C'est la concrétisation d'une vision et d'une orientation pour le développement de notre communauté. » a ajouté Mme Rochon.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète la volonté du conseil municipal de poursuivre le développement des espaces verts, mais surtout, de continuer la mise à niveau et le renouvellement de l'ensemble des infrastructures publiques. « Plusieurs défis attendent notre administration au cours des prochaines années a indiqué la mairesse. En résumé, d'importants travaux de stabilisation préventifs, de mises à niveau de réseaux d'égouts aqueducs, de bonification des parcs et espaces verts et l'amélioration de bâtiments municipaux figurent au sommet de nos priorités ».

Le PTI pour 2021 totalise des investissements de 6 893 131 \$, dont 810 000 \$ seront payés par des subventions. Voici une ventilation sommaire des investissements :

Investissements	Catégories
857 469 \$	Développement durable, parcs et autres infrastructures
2 962 409 \$	Eau potable, eaux usées
1 718 000 \$	Travaux municipaux (ex. ponceaux, pavage et autres)

215 000 \$	Rénovation et construction de bâtiments
1 140 253\$	Équipements (ex. machinerie et équipement informatique)

Excellente situation financière

La dette totale représente 3.1 M\$ au 31 décembre 2021, dont 1M\$ constitue une portion subventionnée n'ayant aucun impact sur le fardeau fiscal des contribuables et 1.27 M\$ est affecté à des taxes sectorielles (répartition locale). Ainsi, 813 689 \$ doivent être remboursés par l'ensemble des citoyens. Cette excellente situation financière permettra à la municipalité d'investir davantage en 2021 dans ses infrastructures.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Internet de la municipalité à : piedmont.ca.

-30-

Source :

Sophie Bélanger

Municipalité de Piedmont

dirgen@piedmont.ca

450 227-1888